

Pourquoi a-t-on accepté le mot une écrivaine et non une auteure ?



By paris [CC BY-SA 3.0], via Wikimedia Commons

Réponse apportée le 03/10/2014 – révisée le 09/06/2017

Je vous cite le court paragraphe du **Dictionnaire culturel en langue française** sous la direction d'Alain Rey (Robert 2005).

« Le féminin régulier de écrivain, écrivaine, courant en français québécois, est rare ou stylistique en France, mais son emploi tend à augmenter (depuis 1990). On utilise parfois l'apposition femme écrivain. »

et celui de du **Robert** édition de 2010 :

« Ecrivain n.m. ...

APPPOS. Une femme écrivain. REM (remarque) la forme féminine « une écrivaine » est courante en français du Canada ; on la rencontre aussi en France : « une chaîne invisible où se cotoient des artistes, des écrivaines, des héroïnes de roman. Annie Ernaux. »

Ce même Robert à la fin de l'article « auteur » fait la remarque suivante :

REM. La forme féminine est autrice (latin autrix), on la rencontre parfois aux sens 2°[auteur d'un livre], 3° [personne qui a fait un ou plusieurs ouvrages littéraires] et 4° [par ext. Personne qui écrit des textes de chanson] ; on

trouve aussi une auteure sur le modèle du français du Canada.

Pour alimenter le débat sur la question, voici une citation de Valéry dans le [dictionnaire TLF](#) (**Trésor de la langue française informatisée**)

ECRIVAIN

3. La France est le [seul] pays où (...) le souci de la forme en soi ... ait dominé et persisté jusqu'à notre époque. Un « écrivain », en France, est autre chose qu'un homme qui écrit et publie. Un auteur, même du plus grand talent, connût-il le plus grand succès, n'est pas nécessairement un « écrivain ». Tout l'esprit, toute la culture possible, ne lui font pas un « style ».

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, 1931, p. 186.

(Paragraphe) Rem. 1. En règle gén. il n'y a pas de fém. à écrivain. D'elle, de moi, qui donc est le meilleur écrivain? (COLETTE, Naiss. jour, 1928, p. 70). Néanmoins ds la docum., on rencontre deux emplois fém. différents. J'ai vu Mme J. Rioli une écrivain (BARRÈS, Cahiers, t. 1, 1896-98, p. 145). Péj. Les femmes cherchent un féminin à « auteur » : il y a « bas-bleu ». C'est joli, et ça dit tout. À moins qu'elles n'aiment mieux « plagiaire » ou « écrivaine » (RENARD, Journal, 1905, p. 959)

Le mot « auteure » n'existe pas dans le TLF

Pour résumer, il semble que les deux mots ont tendance à s'imposer de plus en plus et que leur entrée dans les dictionnaires Larousse et ou Robert entérinent cet usage (contrairement au Dictionnaire de l'Académie française plus conservateur). Quant à la raison, je n'ai pas vraiment trouvé d'explication, euphonisme, extension de l'usage québécois ?

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque publique d'information